

Ecrit par le 22 juillet 2024

Rentrée : la CPME 84 fait part des inquiétudes des entrepreneurs vauclusiens



Première organisation patronale, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse a fait sa rentrée afin d'aborder les sujets, tant nationaux que locaux, qui préoccupent les entrepreneurs du département. Avec, en tout premier lieu, les problématiques de recrutement, d'inflation ou bien encore de fiscalité.

« Le premier grand sujet est celui des difficultés de recrutement, constate Bernard Vergier, président de la CPME 84. Malgré un taux de chômage en baisse à l'échelle nationale, trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures.

Ecrit par le 22 juillet 2024

« Tous les jours, on doit reconstruire nos équipes » reconnaissait d'ailleurs [Aurélie Panattoni](#), directrice générale de l'Ibis Styles Avignon-Sud qui accueillait cette conférence de presse de rentrée de la première organisation patronale du département. Confronté, lui aussi, à ces problèmes d'effectif, [Paul Alexander Campbell](#), directeur du Château de Mazan expliquait pour sa part qu'il avait dû faire venir du personnel d'Inde ! Des difficultés qui ne se limitent plus aujourd'hui à l'hôtellerie et la restauration mais aussi au BTP, à l'industrie, aux professions juridiques et comptables, aux services, à l'architecture, aux commerces...

« Beaucoup de PME freinent leurs investissements car ils n'ont pas les ressources humaines », poursuit le président de la CPME 84.

« L'apprentissage est le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »

Bernard Vergier, président de la CPME 84

Soutien sans faille à l'apprentissage

Afin notamment de faire face à ces difficultés de recrutement le président de la CPME de Vaucluse rappelle tout l'importance de l'apprentissage qui permet de mettre le pied à l'étrier des salariés de demain.

« L'apprentissage doit continuer à être soutenu, insiste-t-il. Cela sera apparemment le cas jusqu'à la fin du quinquennat à hauteur de 6 000€ pour la première année du contrat même si l'on peut regretter sa suppression durant la deuxième année. Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail'. »

« Les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi. »

Un nouveau rapport au travail ?

Mais pour le président de la CPME 84, au-delà des problèmes de recrutement, la réforme des retraites a surtout soulevé un enjeu majeur de notre société : l'évolution du rapport au travail.

« Un sujet sur lequel la CPME va continuer de proposer des solutions et de négocier avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, pour sortir enfin les PME de l'ornière des difficultés de recrutement », explique Bernard Vergier qui constate un changement du rapport à l'emploi ainsi que des difficultés de recrutement qui se sont accélérées depuis le Covid.

Il poursuit : « il faut le dire, parce que certains choisissent encore le chômage de complaisance, les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus

Ecrit par le 22 juillet 2024

rapide à reprendre un emploi, comme c'est le cas dans la plupart des autres pays européens. »

Multiplication des obstacles pour les entrepreneurs

Mais pour la CPME de Vaucluse cette rentrée réserve également d'autres obstacles pour entrepreneurs du département.

« Bien d'autres épreuves continuent à être rencontrées pour nos chefs d'entreprise patrimoniaux : les prix de l'énergie qui restent élevés, une inflation ayant une répercussion générale et durable sur le prix des matières premières, les défis environnementaux et leurs financements qu'ils sont urgent d'accélérer face au réchauffement climatique, un marché de l'immobilier en panne et des taux de crédits à la hausse inédite sur ces deux dernières années ainsi qu'une fiscalité générale loin de s'infléchir, certainement en conséquence du 'quoi qu'il en coûte' activé durant la période Covid. »

« Il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts. »

Sur la fiscalité, l'organisation aux 252 mandats patronaux locaux estime « qu'il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts en supprimant, comme cela aurait déjà dû être fait en 2023, la dernière tranche de CVAE (*Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises*). La maintenir, contrairement aux engagements pris, serait un bien mauvais signal envoyé aux entreprises françaises qui souffrent d'un déficit de compétitivité lié aux impôts de production qui représentent 3,8% du PIB contre 1,7% en moyenne européenne. »

Des mesures pour le pouvoir d'achat des salariés

Le pouvoir d'achat préoccupe ainsi tout particulièrement la CPME 84 qui rappelle « que le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation s'élève en avril 2023 à 5,9%, après 5,7% en mars » et que « l'inflation se situe ainsi pour le onzième mois consécutif sur un plateau autour de 6%. En juillet 2023, les prix à la consommation ont augmenté de 4,3% sur un an.»

Pour répondre à cet enjeu, la CPME a activement contribué à la réussite de l'Accord national interprofessionnel (ANI) des partenaires sociaux sur le partage de la valeur en entreprise, conclu en février 2023, insiste le président Vergier. Cet accord vise à mieux associer les salariés aux performances des entreprises, notamment dans les TPE/PME. Le projet de loi transposant l'accord a été adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale. Deux mesures visent à généraliser les dispositifs de partage de la valeur : Les entreprises de moins de 50 salariés pourront mettre en place à titre volontaire un dispositif de participation de branche ou d'entreprise pouvant être moins favorable que la formule légale. A partir du 1er janvier 2025, les entreprises de 11 à 49 salariés devront mettre en place au moins un dispositif de partage de la valeur dès lors qu'elles sont profitables. »

Maintenir le cap contre la solitude du dirigeant

Pas découragé pour autant le président de la CPME rappelle que son organisation, ses membres, et, au-delà, tous les entrepreneurs du département « se démènent pour garder le cap, pour continuer à innover, investir et recruter. Mais pour cela, les chefs d'entreprise doivent être écoutés, entendus et soutenus par

Ecrit par le 22 juillet 2024

les pouvoirs publics et les élus locaux. Ces derniers doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. Ne l'oublions pas, sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. »

Afin de coller au plus près du quotidien des entrepreneurs locaux, la CPME entend poursuivre le rythme de ses rendez-vous réguliers. Près de 60 événements par an sont organisés : visites d'entreprise, petits-déjeuners thématiques, réunions, conférences, formation, webinaires, after-work, speed dating business, pitch party digitale... (voir les 3 encadrés en fin d'article). Pour cela, l'organisation aux 900 adhérents directs s'appuie tout particulièrement sur ses 'Pôle Jeunes' et 'Pôle Femmes' ainsi qu'à son équipe de permanents.

« A chaque problème, il y a bien souvent un dispositif pour le résoudre, précise [Jérémy Piallat](#), président du Pôle jeunes de la CPME 84. Encore faut-il le savoir. C'est pour cela que nous sommes là. »

« Cette dynamique est aux services de nos membres », insiste Bernard Vergier. Avec 800 dossiers de formation montés chaque année, la CPME de Vaucluse est ainsi l'un des points les plus importants de France en matière de Service d'aide à la formation (point d'accueil Agefice).

« Nous accompagnons les dirigeants dans les domaines juridique, du pré-recrutement, de l'immobilier d'entreprise, des garanties bancaires (SOMUDIMEC), de l'assurance chômage privée des chefs d'entreprise (GSCC)... Autant d'outils et de solutions qui nous permettent de lutter contre l'isolement du chef d'entreprise. »

L.G.

Visite d'entreprise : A la découverte du Mas Caron

Dans le cadre de ses visites d'entreprise, la CPME 84 propose de découvrir, mardi 26 septembre, le Domaine du mas Caron à Caromb. Une exploitation viticole bio, créée en 2015 par deux citoyens passionnés et orientée oenotourisme. La visite se déroulera notamment en présence de Thierry Vaute, président des vigneron indépendants du Vaucluse, et de [Marie Flassayer](#), directrice générale de l'ODG AOC Ventoux.

Mardi 26 septembre. 9h30 à 11h30. Domaine du mas Caron. 1 187, route de Carpentras. Caromb. Parking gratuit sur place. Possibilité de co-voiturage.

Rendez-vous limité aux 50 premières inscriptions (une personne par structure). Inscription et renseignements : contact@cpme84.org - 04 90 14 90 90 - www.cpme84.com

Formation juridique avec le cabinet Barthélémy

La CPME 84 et le cabinet spécialisé en droit social avignonnais, Barthélémy Avocats, s'associent pour proposer une nouvelle formation juridique sur le thème : 'Incapacité, inaptitude d'origine professionnelle et rupture du contrat de travail'. Ce stage a pour vocation de donner les clés juridiques et pratiques permettant de gérer au mieux la relation contractuelle avec le salarié en arrêt de travail pour maladie ou victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle de la période de suspension du contrat à son éventuelle rupture. La formation, animée par [Maître Hélène Quilichini](#), intègre les profondes évolutions introduites par la loi travail du 8 août 2016 et les ordonnances Macron du 22 Septembre 2017 ainsi que les dernières jurisprudences en la matière.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Mardi 3 octobre. 8h30 à 12h30. Au siège de la CPME 84. 4-6, avenue de la Reine Jeanne. Avignon. Parking gratuit. Contact : 04 90 14 90 90 - contact@cpme84.org - www.cpme84.com

Finale départementale des Trophées des entrepreneurs positifs aux Fines Roches

C'est le jeudi 5 octobre prochain que la 4^e édition de la finale départementale des Trophées régionaux des Entrepreneurs Positifs la CPME de Vaucluse se déroulera au Château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape. A cette occasion les prix de la Créativité, du Courage, de l'Eco-responsabilité, de la Solidarité, de la Bienveillance et de la Persévérance seront décernés parmi les 31 candidats de cette édition 2023 réalisée en partenariat avec le cabinet KPMG Avignon. La grande finale régionale se tiendra ensuite le 16 novembre à Marseille.

Jeudi 5 octobre. 18h à 20h30. Hostellerie du Château des Fines Roches. 1 901, route de Sorgues. Châteauneuf-du-Pape. Parking gratuit sur site.

Evénement limité aux 120 premières inscriptions : contact@cpme84.org - www.trophees-cpmesud.fr

CPME 84 : comment être serein face à un contrôle ?

Ecrit par le 22 juillet 2024



Ce mardi 12 septembre, de 11h30 à 14h, le Pôle Femmes de la confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse ([CPME 84](#)) organise un atelier sur le thème « comment être sereine face à un contrôle ? ».

Le Pôle Femmes de la CPME 84 a vocation à faciliter l'échange d'expériences entre cheffes d'entreprises, dirigeantes et encadrantes, créer du lien, favoriser le développement et traiter des sujets dédiés à l'entrepreneuriat au féminin. Un atelier est organisé tous les deuxièmes mardis du mois.

L'atelier de ce mardi, animé par Carine Bertacchini, dirigeante de Chlea Consulting, abordera : les différents types de contrôles ; les infractions fréquemment relevées ; comment identifier les obligations réglementaires dans son entreprise (cas pratique) ; les sanctions.

Mardi 12 septembre de 11h30 à 14h au Sporting Olympique Avignon XIII, 185 avenue Pierre Semard, Avignon. Inscription ferme et définitive au 04 90 14 90 90 ou sur contact@cpme84.org

Bernard Vergier réélu à la présidence de la CPME 84



Bernard Vergier vient d'être réélu par le conseil d'administration de [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#). Désigné à l'unanimité, ce dernier est reconduit dans sa fonction pour un mandat d'une durée de 3 ans.

Par ailleurs, outre son président, le nouveau bureau de la CPME 84 est composé de Denis Duchêne, vice-président 'Commerce', Michel de Saint Auban, vice-président 'Services', Denis Lainé, vice-président 'Industrie', Julie Fliti, vice-présidente 'Artisanat', Marc Telliez, trésorier, Hervé Belmontet, secrétaire, Elodie Laplaud-Marron, trésorière adjointe, et Paul Campbell, secrétaire adjoint.

« Continuer à amener un service collectif et individuel aux chefs d'entreprise adhérents. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

« L'objectif sera de continuer à amener un service collectif et individuel aux chefs d'entreprise adhérents toujours plus étoffé, en phase avec leurs besoins concrets et actuels ainsi que d'assurer une représentation assidue dans l'ensemble des instances économiques, sociales et judiciaires », explique Bernard Vergier.

Fort de près de 900 adhérents, le CPME 84 est aujourd'hui la première organisation patronale en adhérents directs de Vaucluse. Lors de [sa dernière assemblée générale](#), en mars dernier [au Novotel Avignon-Nord](#) à Sorgues, la Confédération avait notamment dressé le bilan de son activité annuelle. L'occasion pour la CPME de Vaucluse de rappeler qu'elle propose, chaque année, près d'une cinquantaine de rendez-vous à destination de ses adhérents (des ateliers du Pôle femme, des Pitch party, des rencontres thématiques animées par des partenaires, des assemblées du Pôle Jeunes, des sessions de formations juridiques, des formations prud'homales, des journées sur le thème de l'hygiène et de la sécurité au travail, des initiations au brevet de Sauveteur secouriste du travail...).

Les prochains rendez-vous à venir

Mercredi 12 juillet : Pitch party digitale de 9h à 10h30 (1 min 30 pour vous présenter et parler de votre entreprise en visioconférence).

Mardi 18 juillet : visite de l'entreprise Biovence-Lazzaretti à Entraigues-sur-la-Sorgues de 9h30 à 11h30.

Nombre de places limitées. Informations et inscriptions : 04 90 14 90 90. Email : contact@cpme84.org.

Web : www.cpme84.com

Avignon : la CPME 84 organise un petit-déjeuner sur le thème de la cybersécurité



Le mercredi 24 mai, de 8h à 10h30, vous pourrez participer au petit-déjeuner organisé par la

Ecrit par le 22 juillet 2024

CPME 84, en partenariat avec l'opérateur orange, sur le thème « Cybersécurité : comment protéger ses données ? ».

La CPME 84

La CPME 84 est la première organisation patronale du Vaucluse dédiée spécifiquement aux TPE-PME, commerçants, indépendants et professions libérales du département.

Le sujet

Les enjeux, les menaces et les solutions qui seront évoqués tourneront autour de la nécessité de comprendre le contexte actuel dans les entreprises vis-à-vis des cybermenaces. Il s'agira d'apprendre à identifier les cybermenaces récurrentes pour mieux les appréhender et les éviter. Pareillement, il sera question des réflexes et des actions à mettre en place pour minimiser les risques.

Cet évènement sera animé par Rémy Martin, responsable du développement propme grand sud-est Orange. Cette rencontre sera suivie d'une visite des locaux de l'opérateur historique Orange.

À savoir

De 8h30 à 10h30. 24 mai. Parking gratuit sur site. Avenue de la croix rouge. Avignon. Inscription définitive via l'e-mail contact@cpme84.org . 04 90 14 90 90.

J.G

Entraigues-sur-la-Sorgue : une visite du U proximité 'le mistral' organisée par la CPME84

Ecrit par le 22 juillet 2024



Une visite d'entreprise du U proximité 'le mistral', à Entraigues-sur-la-Sorgue, est organisée par la [CPME 84](#) le mercredi 26 avril.

La confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse ([CPME 84](#)), l'organisation au service des TPE-PME, commerçants et indépendants dans le département organise la découverte d'une plateforme logistique historique de plus de 70 ans d'existence, centrale d'achats de produits de gros à prédominance alimentaire dédiée aux enseignes de proximité Utile et U express, affiliée au groupement 'Système U' : le U proximité 'le Mistral', situé au 641 avenue de Counoise, à Entraigues-sur-la-Sorgue.

Cette visite d'entreprise aura lieu le mercredi 26 avril, de 9h30 à 11h30.

Inscription ferme et définitive au 04 90 14 90 90 ou sur contact@cpme84.org (visite limitée aux 40 premières inscriptions).

Ecrit par le 22 juillet 2024

CPME 84 : un After Work organisé au Pathé Cap Sud Avignon



La confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse ([CPME 84](#)), l'organisation patronale au service des TPE, PME, commerçants et indépendants dans le département, NRJ Global région Avignon, le cinéma Pathé Cap Sud Avignon et le traiteur de Vallergue s'associent pour proposer un temps de rencontres professionnelles et d'échanges lors d'un After Work, ce jeudi 20 avril de 18h à 20h30 au Pathé Cap Sud, situé au 175 rue Pierre Seghers, Avignon.

Inscription ferme et définitive au 04 90 14 90 90 ou sur contact@cpme84.org (rencontre limitée aux 100 premières inscriptions).

Mobilisation sans précédent pour l'AG de la CPME de Vaucluse

Ecrit par le 22 juillet 2024



Ils étaient plus de 300 chefs d'entreprises et entrepreneurs vauclusiens à assister à la dernière Assemblée générale (AG) de [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#) qui vient de se tenir [au Novotel Avignon-Nord](#) à Sorgues. Une mobilisation sans précédent particulièrement soulignée par [Alain Gargani](#), président de la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur toujours aussi étonné et admiratif de la capacité de la section vauclusienne de la Confédération « à réunir autant de monde. »

« La coupe est pleine »

Prenant ensuite la parole pour ouvrir cette AG, Bernard Vergier, président de la CPME 84 a avant tout tenu à rappeler que « depuis 4 ans, notre pays, notre région et notre département traversent une période très troublée sur le plan économique et social. Il y a d'abord eu des grèves, les gilets jaunes, puis la crise sanitaire, les hausses des matières premières et pénuries de matériaux, le conflit en Ukraine engendrant une crise énergétique sans précédent. Et plus récemment, des nouveaux mouvements de grève liés à la réforme des retraites... Nous pouvons dire que la coupe est pleine. Malgré leur forte capacité de résilience, certains chefs d'entreprise baissent malheureusement les bras (...). Malgré ces épreuves, je tiens à féliciter l'ensemble de nos chefs d'entreprise et nos commerçants qui ne cessent de s'adapter au quotidien avec leurs équipes dans un contexte économique qui connaît une dynamique encourageante. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

Crise énergétique et difficultés de recrutement

Mais cette réunion annuelle a été surtout l'occasion pour le président vauclusien d'insister sur les conséquences de la crise énergétique sur les entreprises locales : « rien n'explique la multiplication, jusqu'à 12 fois des montants initiaux, des factures de certains fournisseurs d'électricité. Rien n'explique certaines ruptures de contrat pouvant être jugées abusives. Nous demandons une nouvelle fois aux autorités à veiller à la bonne application des règles commerciales à ce sujet. »

Saluant « les différentes aides mise en place par l'état ou la région pour amortir l'explosion des coûts », Bernard Vergier rappelle cependant que « nous sommes tous conscients de l'aspect hautement politique du sujet. La France doit impérativement retrouver son indépendance énergétique et rouvrir les nombreuses centrales en arrêt ou en maintenance jusqu'à présent. »



De gauche à droite : Alain Gargani, président de la CPME Sud, Bernard Vergier, président de la CPME 84, Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, ainsi que Roland Gomez, dirigeant et fondateur de Proman, ancien président de la CCI de Paca, et venu témoigner de son parcours d'entrepreneur à la tête du groupe familial 4^e acteur européen du travail temporaire et des ressources humaines implanté historiquement à Manosque.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Dans ce contexte global viennent s'additionner d'importantes difficultés de recrutement.

« Les secteurs où les tensions de recrutement sont historiquement fortes comme le BTP, la restauration, la métallurgie et le numérique continuent à être touchés, constate le président de la CPME 84. A cela, s'ajoutent désormais des filières comme la banque, l'assurance, le tertiaire, jusqu'ici épargnées par ces pénuries de main d'œuvre sont à présent concernées. Ces difficultés ne doivent pas être une fatalité. Des travaux sont déjà engagés au sein des principales branches professionnelles pour améliorer l'attractivité des métiers et réfléchir à l'adaptation nécessaire des entreprises pour recruter et pérenniser les bonnes compétences. »

L'enjeu majeur de la mobilité

Cette AG a été aussi le moment pour la CPME 84 de rappeler les difficultés de mobilité sur le territoire et particulièrement le Grand Avignon.

« Le Vaucluse subit des difficultés liées à la mobilité des collaborateurs, insiste Bernard Vergier. L'offre de transport en commun est insuffisante et la circulation très perturbée dans le Grand Avignon depuis la mise en place du plan faubourgs. Celui-ci pénalise lourdement l'activité économique et l'attractivité des entreprises et des commerces au niveau des recrutements. Il nuit aussi à notre environnement et notre santé. »

« On ne peut pas rester spectateurs, l'économie c'est le fruit d'un équilibre pour nos entreprises et nos salariés. »

Bernard Vergier, président de la CPME 84

Toujours concernant la mobilité, le président Vergier a tenu à rappeler que « la CPME 84 a déposé une requête au Tribunal administratif de Nîmes avec [l'association Adrem](#) à l'encontre de ce plan. Nous attendons l'audience prochainement. A ce jour, les élus de la commune d'Avignon restent muets. Est-il normal de voir des commerces disparaître faute de concertation ? Est-il normal de voir des collaborateurs qui refusent des postes dans les commerces ou entreprises du Grand Avignon de peur de subir des embouteillages au quotidien ? Est-il normal que certains artisans ne donnent pas suite à des chantiers en centre-ville ou en périphérie faute de stationnement adapté ou trop coûteux ? Le sujet de la mobilité est majeur : Nous ne pouvons ignorer l'urgence des enjeux climatiques qui nous touchent. Mais encore une fois, le bon sens et les solutions alternatives doivent prendre le pas sur des positions fermées. J'en appelle à l'action sans délais des élus et des institutionnels. On ne peut pas rester spectateurs, l'économie c'est le fruit d'un équilibre pour nos entreprises et nos salariés. »

Laurent Garcia

Une année d'activité pour la première organisation patronale de Vaucluse

Avec près de 900 adhérents, le CPME 84 est aujourd'hui la première organisation patronale en adhérents directs de Vaucluse. Un engouement dû grandement à l'activité incessante de la Confédération dans le

Ecrit par le 22 juillet 2024

département.

En tout, la CPME a organisé plus d'une cinquantaine de rendez-vous à destination de ses adhérents en 2022 : 8 ateliers du Pôle femme dont le succès ne se dément pas depuis son lancement en 2018, 2 rencontres 'réseau', 4 Pitch party dont 2 en partenariat avec les CPME 13 et CPME 30, 10 rencontres thématiques animées par des partenaires, 5 rassemblements du Pôle Jeunes, des cessions de formations juridiques, des formations prud'homales, des journées sur le thème de l'hygiène et de la sécurité au travail, l'initiation au brevet SST (Sauveteur secouriste du travail)...

Par ailleurs, les visites d'entreprises ont rencontré un grand succès avec la découverte de 8 entreprises Le Comptoir de Mathilde, Orange, le site nucléaire de Tricastin, Digit hall, Invinova, Mathieu lustrerie, Naturalys et Brun de Vian Tiran. Un format qui a séduit et qui sera maintenu en 2023.

« Nous poursuivions également l'opération '1 jour/1 adhérent', en effectuant une publication de portraits d'adhérents mettant en avant leurs activités, spécificités et équipes sur les réseaux sociaux de la CPME 84 », a précisé Hervé Belmontet, secrétaire de la CPME 84 lors de la présentation du rapport d'activités de l'année écoulée.

Dans le même temps, la Confédération de Vaucluse a signé une quinzaine de conventions de partenariat avec le Conseil départemental de Vaucluse, Pôle emploi, l'Apec, l'Urssaf, l'Ordre des avocats du barreau d'Avignon, la Société marseillaise de crédit, EDF, Groupama, Orange, le groupe vyv - harmonie mutuelle, la CPAM de Vaucluse, Défense mobilité, la préfecture de Vaucluse, la gendarmerie nationale, la police nationale et l'armée.

Enfin, la CPME 84 a participé cette année à la 3^e édition des Trophées des Entrepreneurs positifs organisé par la CPME Sud. A ce titre, Denis Duchêne de l'hostellerie du château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape a remporté [le prix régional du Jury](#) et Solène Espitalié des Jardins de Solène qui remporte le prix régional de la Solidarité après avoir fait partie [des 6 lauréats du Vaucluse](#).

Naturalys apporte un peu de nature à vos intérieurs

Ecrit par le 22 juillet 2024



La **Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (CPME 84)** vient d'organiser la première visite d'entreprise de l'année à **Naturalys** à l'Isle-sur-la-Sorgue. Cette entreprise spécialisée dans les terrariums et les compositions de fleurs séchées et stabilisées, qui à la base était un projet d'étude, réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de plus de 12 millions d'euros.

« Les visites d'entreprise ont de plus en plus de succès et cela nous fait plaisir », annonce **Olivier Pieri**, secrétaire général de la CPME 84. Et pour cause, la visite de l'entreprise Brun de Vian Tiran, qui aura lieu le 9 février prochain, affiche déjà complet. Pour la première visite de l'année, 60 chefs d'entreprise vauclusiens ont fait le déplacement jusqu'à l'Isle-sur-la-Sorgue pour en apprendre plus sur la société Naturalys. « A la CPME 84, nous aimons découvrir et vous faire découvrir des pépites, poursuit Olivier Pieri. Nous pouvons être très fiers de la réussite de cette structure. »

Si cette entreprise est partie de pas grand chose si ce n'est de l'ambition de deux amis il y a presque 20 ans, aujourd'hui elle comptabilise près d'une centaine de collaborateurs, ses productions se vendent dans de nombreuses grandes enseignes telles que Maison du Monde, Jardiland, ou encore Nature & Découvertes, et elle a réalisé 12,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022.

Ecrit par le 22 juillet 2024



©Vanessa Arnal

D'un projet d'étude à une entreprise

Avant de devenir l'entreprise à succès qu'elle est aujourd'hui, Naturalys était un projet d'étude. Mené par [David Kuster](#) et [Loïc Derrien](#), deux amis aujourd'hui respectivement directeur général et directeur opérationnel de l'entreprise, ce projet de 'création d'entreprise' devait leur permettre de valider leur licence en management. Mais à la fin de celle-ci, le projet prend une toute autre dimension.

C'est donc en 2005 que les deux amis, devenus associé, commencent leur affaire en faisant du démarchage auprès des hôtels marseillais afin de leur louer des compositions dotées de fleurs stabilisées (ndlr : des fleurs fraîches dont le processus de vieillissement a été arrêté). « Au début, nous n'avions même pas de local de stockage, nous faisons tout en fonction de la demande, sans savoir qu'elle allait drastiquement augmenter », explique Loïc Derrien.

Une gamme et une équipe qui s'agrandissent

« Le parcours de Naturalys s'est basé sur des rencontres et sur les demandes des clients », développe le directeur opérationnel. Un jour, un de leurs clients leur demande s'ils font des cadres végétaux.

Ecrit par le 22 juillet 2024

L'entreprise se rapproche donc de la société Flowerbox, qui elle est spécialisée dans ces produits, et commencent à vendre des cadres végétaux destinés aux chambres d'hôtels. En voyant l'engouement et la demande des hôtels et des fleuristes, Naturalys se tourne également vers les jardineries.

Ainsi, l'entreprise se met à collaborer avec Jardiland, ou encore Truffaut, et commence à proposer des terrariums. Au vu de la popularité de ces derniers, Naturalys monte en gamme en termes de processus de production, et produit +40% de terrariums tous les ans entre 2015 et 2020. Aujourd'hui, les terrariums représentent un peu plus de 50% du chiffre d'affaires. Avec une production plus importante vient l'embauche de plus de salariés. L'entreprise emploie aujourd'hui près d'une centaine de collaborateurs avec beaucoup de contrats d'intérim et de contrats courts.



Ecrit par le 22 juillet 2024



Ecrit par le 22 juillet 2024



©Vanessa Arnal

Un savoir-faire minutieux

Au vu de la quantité de production de l'entreprise, on pourrait s'attendre à une automatisation d'une certaine envergure, mais pourtant, il en est tout autre. Dans l'entrepôt, plusieurs dizaines de petites mains s'affairent à préparer les différents produits. Chaque élément est vérifié et entretenu, de son arrivé à l'Isle-sur-la-Sorgue, jusqu'à son départ en camion.

Terrariums, compositions de fleurs séchées, ou encore cadres végétaux, chaque type de produit à son coin et le rythme y est soutenu. Dépôt de la terre, puis des plantes stabilisées ainsi que des petites décorations telles que la mousse et des petits cailloux, ces compositions nécessitent un véritable savoir-faire, mais aussi de la minutie et de la rigueur. La composition d'un cadre végétal, par exemple, peut prendre entre 40 minutes et 1 heure et 30 minutes selon sa taille.

Vers du 100% français ?

Pour le moment, Naturalys se procure ses plantes et ses bocaux chez un fournisseur hollandais.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Aujourd'hui, de plus en plus de consommateurs, et par conséquent d'entreprises, se tournent vers le 100% français. Un projet vers lequel souhaite aller l'entreprise isoise dans les prochains mois.

La société a pour projet de racheter d'ici quelques mois une exploitation agricole près de Montpellier, sur laquelle des plantes sont produites en géothermie. Cette ambition représenterait un pas en avant pour la politique RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de l'entreprise et ses engagements au niveau de l'environnement. Naturalys, à travers ses projets et sa réussite, s'impose donc au sein du paysage économique vauclusien.

CPME 84 : loi de finances 2023, quels changements pour les chefs d'entreprise ?



La confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (CPME 84), l'organisation au service des TPE-PME, commerçants et indépendants dans le département et son partenaire historique Groupama Méditerranée, s'associent pour une nouvelle rencontre thématique, ce jeudi 19 décembre.

Cette rencontre traitera de la loi de finances 2023 et sera animée par [Maître Luc Droulez](#), avocat associé, spécialiste en droit fiscal et douanier et directeur du cabinet Fidal Avignon. Les mesures fiscales en matière de fiscalité verte, d'urgence énergétique, de transition écologique pour les entreprises y seront abordées. Cette rencontre prendra la forme d'un petit-déjeuner organisé ce jeudi 19 janvier de 8h30 à 10h30, au Novotel Avignon Nord, 135 avenue Louis Pasteur, Sorgues.

Ecrit par le 22 juillet 2024

cpme84
VAUCLUSE



Groupama
MÉDITERRANÉE

Animation :

Maître Luc Droulez

Avocat associé

***Spécialiste en droit fiscal et
douanier***

***Directeur du cabinet Fidal
Avignon***

 **FIDAL**

#PETIT-DEJEUNER

Jeudi 19 Janvier 2023

de 8h30 à 10h30

Au Novotel Avignon Nord

**Loi de
finances
2023, quels
changement
pour les chefs
d'entreprise ?**

Inscription ferme et définitive au 04 90 14 90 90 ou sur contact@cpme84.org.

J.R.